

Gouvernances des finances publiques et performances économiques au Maroc

Public finance governance and economic performance
in Morocco

Auteur 1 : ERGUIGUE Otmane

ERGUIGUE Otmane, Docteur en sciences économiques et gestion.

Equipe de Recherche : Économie appliquée Macroéconomie et Politiques Publiques

Université Mohamed V -Maroc / Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales –Salé Maroc..

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

BARI

Pour citer cet article : ERGUIGUE, O (2023). « Gouvernances des finances publiques et performances économiques », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 18 » pp: 454 –476.

Date de soumission : Mai 2023

Date de publication : Juin 2023



DOI : 10.5281/zenodo.8134050

Copyright © 2023 – ASJ



Résumé

Le développement de l'économie mondiale a représenté à quel point il était important pour une économie de promouvoir une gestion efficace et parcimonieuse des dépenses publiques. En particulier, l'insuffisance des ressources dans les pays en développement devrait amener les gouvernements concernés à porter une plus grande attention à la qualité de la dépense publique.

Cette article permet d'évaluer l'influence qu'a exercée la politique budgétaire sur l'activité économique au Maroc tout en y mêlant le rôle de la gouvernance dans la recherche de son efficacité. Une analyse empirique repose sur un modèle standard de croissance endogène de Solow (Banque Mondiale, [2002]) reliant notamment la croissance économique aux variables budgétaires (VECM).

Mots clés : Gouvernances, performances économiques.

Abstract

Developments in the global economy have shown just how important it is for an economy to promote efficient and parsimonious management of public spending. In particular, the scarcity of resources in developing countries should lead the governments concerned to pay greater attention to the quality of public spending.

This article assesses the influence of fiscal policy on economic activity in Morocco, while also considering the role of governance in the quest for efficiency. Empirical analysis is based on a standard Solow endogenous growth model (World Bank, [2002]), linking economic growth to fiscal variables (VECM).

Key words: Governance, economic performance.

Introduction

La récession a fragilisé les finances publiques dans la plupart des pays. Les politiques de relance, la baisse des recettes fiscales et le chômage élevé sont quelques-uns des facteurs qui ont historiquement conduit à des déficits et à une dette publics élevés.

Le renforcement des finances publiques et la réduction de la dette publique par rapport à la taille de l'économie deviendront encore plus importants dans le contexte d'une population vieillissante. Cette évolution démographique ne fera qu'augmenter la pression sur les finances. Les déficits budgétaires doivent donc être corrigés en temps opportun et des politiques cohérentes mises en œuvre avant que le vieillissement de la population n'entraîne une augmentation des dépenses publiques.

Un État dont le seul moyen est la politique budgétaire ne doit pas l'utiliser abusivement, mais plutôt réguler de manière intelligente le budget et contrôler l'impact des dépenses publiques sur l'activité économique. En effet, un budget trop élevé peut exercer une pression sur la mise en œuvre des politiques économiques et, par la suite, le processus de croissance est faussé.

Plusieurs questions se posent alors dont la plus déterminante est directement liée à l'efficacité des politiques budgétaires. Blanchard et Perotti [2002], puis Perotti [2002], ont relancé la controverse sur l'efficacité de ces dernières en proposant une évaluation de leurs effets dynamiques sur les variables macroéconomiques, surtout sur le PIB.

Plusieurs auteurs ont tenté d'analyser le rôle des dépenses publiques dans la croissance économique d'un pays à l'aide du modèle de croissance endogène de Solow, prenant en compte les paniers des variables qualitatives et quantitatives (Agenor [2002]). "La nécessité d'une prise en compte des formes de la gouvernance dans la recherche de l'efficacité des variables budgétaires sur la croissance pour les pays à faible revenu soutenus par le FMI est proposée par Baldacci E., Clements B., Gupta S. Hillman A., & Kojo N., [2003], N'gouan, K. P. [2013] proposent".

Au Maroc, cet exercice a été effectué de différentes façons. Toutefois, les aspects récents sur la gouvernance et leur influence sur la relation entre les dépenses publiques et la croissance demeurent sans réponse dans le cadre de l'économie marocaine.

En effet, "les récentes évolutions de l'économie mondiale ont montré à quel point il était important, pour une économie, de promouvoir une gestion efficace et parcimonieuse des dépenses publiques. En particulier, la déficience des ressources dans les pays en développement devrait conduire les gouvernements concernés à porter une plus grande attention à la qualité de la dépense publique".

La présente étude tente de répondre à une question fondamentale : "quel est l'effet des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc ? Cette étude cherche ainsi à estimer l'influence

qu'a exercée la politique budgétaire sur le rythme de l'activité économique au Maroc tout en y incluant le rôle de la gouvernance dans la recherche de son efficacité".

"L'écriture d'un modèle standard de croissance endogène de Solow (Banque Mondiale, [2002]) brancher à la croissance économique aux variables budgétaires. Ce modèle permet de tester l'impact des composants des dépenses publiques sur la croissance économique des pays à faible revenu incorporant la dimension de la gouvernance dans la gestion budgétaire (Baldacci E. Clements, B. et Gupta, S. [2003])".

Nous pouvons estimer la relation entre la composition des dépenses et la croissance en effectuant une régression du PIB réel sur un ensemble de variables explicatives, budgétaires, dont les variables de la gouvernance ainsi que d'autres variables de contrôle. La méthode économique adéquate serait d'évaluer un modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) qui a la propriété de déterminer les relations de long et de court terme entre les variables.

1. Concept de la gouvernance

L'expression « *good governance* » est due à Ismail Serageldin (Mills et Serageldin, 1991), vice-président de la BM. Dans son rapport de 1994 « Gestion des affaires publiques » *"la bonne gestion des affaires publiques s'incarne dans une prise de décision politique prévisible, ouverte et éclairée (c'est-à-dire dans des processus transparents) dans une bureaucratie imprégnée d'une éthique professionnelle, dans un gouvernement exécutif responsable de ses actions; et dans une société civile forte, participant aux affaires publiques et où tous obéissent à la loi"*.

Par gouvernance, la BM entend, aujourd'hui, "la capacité de l'Etat à fournir les institutions apportant leur appui aux activités marchandes et par « bonne gouvernance » la prestation réussie de telles institutions¹. La bonne gouvernance comprend la création, la protection et l'application des droits de propriété, un système de réglementation qui soutient la concurrence et des politiques macroéconomiques saines qui créent un environnement stable pour l'activité du marché".

1.1. Eléments de la bonne gouvernance

"Daniel Kaufmann, ancien directeur du programme gouvernance à l'Institut de la Banque Mondiale, et Aart Kraay, économiste principal dans le Groupe de recherche de la Banque, définissent la gouvernance comme « *les traditions et les institutions à travers lesquelles l'autorité est exercée dans un pays pour le bien commun* ». Cela recouvre le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à formuler et à appliquer de manière efficace des politiques saines et enfin cela recouvre le respect des citoyens et de l'Etat par les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales [Kaufman et Kraay (2002)]".

Les éléments touchant les aspects de la gouvernance :

- Démocratique ;
- Stabilité politique ;
- Et Corruption.

1.1.1. Démocratie

La Banque mondiale considère la démocratie comme "un influent facteur de la bonne gouvernance. Il fait partie du volet politique défini par la Banque mondiale et reflète habituellement le besoin d'un Etat de droit dans le pays".

La notion de démocratie a fait "l'objet de plusieurs interprétations. Cette idée met en évidence le concept que tous les habitants d'un pays sont égaux. Cette légitimité juridique leur donne droit à une

¹ La définition adoptée est celle des institutions de North (1994)

participation égale dans la sphère politique. La démocratie vise donc à protéger les gouvernés de tout pouvoir arbitraire en respectant la légalité dans l'exercice du pouvoir. Ce système centré sur l'humain exige que les gens expriment leur volonté concrètement et clairement. Ceci est facilité par la sanctification de la liberté de penser, de presser, de se réunir, de posséder et de choisir la représentation dans un contexte pluraliste".

"Un régime politique démocratique limite les leaders politiques par des institutions électorales, législatives et judiciaires (Kauffmann, 2001). Ces limites que les institutions placent sur les actions arbitraires des leaders politiques, des fonctionnaires et des juges, impliquent que l'Etat de droit soit opérationnel dans la sphère politique. Les leaders politiques n'ont pas le droit de déclarer illégaux des organisations politiques, de limiter la liberté d'expression, de harceler les opposants politiques ni d'annuler les élections".

1.1.2. Instabilité politique

L'instabilité politique "rassemble de multiples facteurs qui ne s'imbriquent pas nécessairement et doivent être considérés simultanément. En fait, il s'agit d'un concept nébuleux qu'il convient de clarifier : il recouvre deux réalités différentes, avec des impacts différents sur le développement économique. Il faut différencier régime ou changement de régime par des actes de violence et changement par forme juridique. On l'attribue généralement au premier phénomène, et les termes « instabilité politique » et « retournement politique » au second. Cependant, la distinction entre les deux n'est pas toujours clairement établie dans la littérature, et il s'agit surtout d'instabilité politique plutôt que de remplacement. L'instabilité politique couvre toutes les violences d'origine politique, y compris les manifestations radicales, les émeutes, les assassinats politiques".

1.1.3. Corruption :

La lutte contre la corruption, source central dans l'existence de la bonne gouvernance, a fait l'objet d'une attention particulière et de consigne. "En effet, depuis le milieu des années 1990, un certain nombre de programmes internationaux ont été élaborés pour lutter contre les abus de pouvoir des agents publics à des fins personnelles".

Par exemple, "on peut citer la Convention des Nations Unies contre la corruption, signée en Décembre 2003, la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, adoptée par l'OCDE, le 21 Novembre 1997, ou la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée par les chefs d'État et des gouvernements de l'Union africaine le 12 Juillet 2003".

Depuis 1997, "le FMI qui a fait de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption un de ses piliers fondamentaux, a amplement étendu son rôle dans ce domaine. Les principaux outils qu'il

utilise dans ce domaine sont le développement et la promotion des codes relatifs aux bonnes pratiques, à la transparence, à la responsabilité et à la gestion des fonds publics".

La corruption constitue "l'un des piliers du concept de gouvernance les plus souvent débattus. Si intuitivement, l'idée générale reçue est qu'elle peut constituer un frein pour la croissance économique d'un grand nombre de pays, la littérature témoigne également d'un effet positif possible de la corruption sur les performances économiques".

Pour Shleifer et Vishney (1993), "la corruption désigne l'échange d'éléments de propriété gouvernementale par les officiers publics contre leur gain personnel. Selon Leff (1964), la corruption est un moyen qui peut être entre les mains des entrepreneurs cherchant à faire des affaires avec un gouvernement indifférent et peut stimuler le développement économique".

Il existe un consensus pour définir la corruption en termes de toutes les formes d'abus et de conduite perpétrées par des politiciens, des fonctionnaires, et même au sein d'entreprises privées ou du public. "Selon ce consensus, certaines pratiques illégales, telles que la fraude, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et le marché noir, ne constituent pas en elles-mêmes des pratiques de corruption car elles n'impliquent pas l'exploitation des pouvoirs publics. Depuis les années 1970, les recherches sur la corruption dans les domaines de l'économie et des sciences politiques se sont principalement concentrées sur la corruption des agents publics, et les définitions de la corruption se concentrent généralement sur les devoirs de l'exécutif. Aujourd'hui, dans la plupart des travaux, la corruption est définie comme l'utilisation des pouvoirs que confère une charge publique pour en retirer les avantages privés (BM, 1997). Cette définition exclut la corruption observée dans le secteur privé".

1.2. Bonne gouvernance selon les institutions internationales

« Bonne gouvernance ». Cette expression née, pour la première fois, dans le vocabulaire de la BM a été adoptée par "les agences de développement et les différentes organisations internationales ou régionales (PNUD, CEE, FMI, BAD, OCDE...). Chacune a développé sa propre définition de la gouvernance".

Le PNUD² définit la gouvernance comme : « *la gouvernance est l'exercice de l'autorité administrative (la mise en œuvre de politiques), politique (la formulation de politiques) et économique (la prise de décision à caractère économique) aux fins de gérer les affaires d'un pays. Elle repose sur des mécanismes, des processus et des institutions qui permettent aux citoyens et aux groupes d'articuler leurs intérêts, exercer leurs droits légaux, remplir leurs obligations légales et négocier leurs différences* ».

² PNUD. About the Democratic Governance Practice. www.undp.org/governance/about.htm

"Le PNUD a, de plus, défini les trois degrés de gouvernance, à savoir l'Etat (soit le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, les services publics et l'armée) qui crée un environnement politique et légal propice ; le secteur privé (la petite, la moyenne et la grande entreprise) qui crée emplois et revenus, et la société civile (les ONG, les associations professionnelles, les groupes religieux, les organisations féminines et tous les citoyens) qui facilite les interactions politiques et sociales.

L'Etat, ayant pour rôle de défendre les intérêts pour le bien public, favorise un climat favorable au développement humain, veille au respect de la loi, au maintien de l'ordre et de la sécurité, crée une identité et une vision nationales, détermine une politique et des programmes publics, engendre des recettes pour financer les services et les infrastructures publics, dresse un budget qu'il applique par la suite, réglemente et incite au développement du marché".

La Commission des Communautés Européennes (CCE)³ définit la gouvernance de la façon suivante : *« la gouvernance concerne les règles, les processus et les comportements par lesquels les intérêts sont organisés, les ressources générées et le pouvoir exercé dans la société. La manière dont les services publics fonctionnent, les ressources publiques sont gérées et les pouvoirs réglementaires publics sont exercés, constitue le principal problème à traiter dans ce contexte. La valeur réelle de la notion de gouvernance est qu'elle propose une terminologie plus pragmatique que démocratie, droits de l'homme, etc. »*

La gouvernance est un concept aisé qui touche les aspects de base du fonctionnement de toute société. On peut la décrire *« comme une mesure de base de la stabilité et des acquis d'une société. A mesure que les notions de droits de l'homme, de démocratie, de l'Etat de droit, de société civile, de décentralisation et de saine gestion des affaires publiques gagnent en importance et en pertinence, cette société prend la forme d'un système politique plus complexe et la gouvernance se transforme en bonne gouvernance »* (Commission des Communautés Européennes, 2003, p.3).

"Le FMI veut encourager les états à une bonne gouvernance qui englobe tous les aspects de la conduite des affaires publiques. Applicable par les pays jouissant de son assistance technique et étroitement associé à la lutte anti-corruption, son code de bonne gestion publique tend à rendre plus transparentes les décisions de politiques économiques, à parvenir au maximum d'informations sur les finances publiques et à rationaliser les pratiques de contrôle".

Pour l'OCED, "la bonne gestion des affaires publiques désigne l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice de moyens de contrôle dans une société en relation avec la gestion de ces ressources de développement tant sur le plan social qu'économique".

³ Commission des Communautés Européennes (CCE) (2000), Livre blanc, La gouvernance européenne, Bruxelles, COM (2000) 366 final

L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)⁴ "utilise les termes de «bon gouvernement» ou de «saine gestion des affaires publiques» pour montrer la façon dont un gouvernement régent les ressources sociales et économiques d'un pays. Le bon gouvernement (ou la saine gestion des affaires publiques) indique un exercice du pouvoir, à divers échelons du gouvernement, qui soit efficace, intègre, juste et transparent de l'action menée".

Pour la Banque Asiatique du Développement, la gouvernance renvoie à l'environnement institutionnel dans lequel "les citoyens interfèrent entre eux et avec les agences gouvernementales. Même si les aspects reliés aux politiques sont importants pour le développement, le concept de bonne gouvernance, tel que défini par la Banque, aborde surtout les ingrédients reliés à une gestion efficace. La Banque voit la gouvernance comme un synonyme de gestion du développement efficace".

La Banque Interaméricaine de développement se concentre sur "les aspects économiques de la gouvernance et l'aptitude de mise en œuvre de l'appareil gouvernemental. Ceci engage la modernisation du gouvernement et le renforcement de la société civile, la transparence, l'équité sociale, la participation et l'égalité des sexes".

Si le PNUD lie la gouvernance au développement humain durable, la Banque asiatique de développement met l'accent sur l'engagement du secteur privé, la Banque interaméricaine de développement prône le renforcement de la société civile, et l'OCDE met l'accent sur la responsabilité, la transparence et l'efficacité, insistera sur l'efficience, la prévoyance et l'engagement envers les règles. Étant donné que la Banque mondiale a adopté la gouvernance du secteur public préconisée par le FMI au-delà du secteur public dysfonctionnel, elle contribuera à intégrer les réformes visant à améliorer les mécanismes d'allocation des ressources publiques, les arrangements institutionnels gouvernementaux et les processus d'élaboration des politiques. Prise de décision et mise en œuvre, et relation entre les citoyens et le gouvernement.

Nonobstant l'absence d'une compréhension commune du concept de gouvernance, toutes les définitions retenues par ces institutions sont qu'il associe le concept de gouvernance, voire de bonne gouvernance, à l'efficacité dans l'administration des affaires publiques nationales. Selon ce concept, associé à la notion de gestion plutôt que de pouvoir, la notion de gouvernance a prospéré au sein des institutions financières internationales et a été intégrée dans les discussions sur le développement.

⁴ Agence Canadienne de Développement International, Guide explicatifs des principaux concepts associés à la gouvernance et au développement. <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/EMA-2181378-PAN?OpenDocument>

1.3. Gouvernance dans la théorie de la croissance

La théorie de la croissance s'est concentrée sur des variables telles que le travail, le capital (physique ou humain) et le progrès technologique, et sur la manière dont ces facteurs se combinent pour expliquer les différences. Croissance entre nations. Cependant, des écarts de croissance existent toujours, non seulement entre les pays développés et les pays en développement, mais aussi au sein des pays en développement. La réflexion s'est alors tournée vers les déterminants institutionnels et politiques pour expliquer la croissance. Si les augmentations de capital et de travail sont bénéfiques à la croissance, qu'est-ce qui permet (ou empêche) la mobilisation de ces facteurs de production ? De plus, la mobilisation à grande échelle de ces facteurs ne suffit pas à elle seule à assurer une croissance durable. Qu'est-ce qui rend cette mobilisation efficace à long terme ? Plus tard, l'économie institutionnelle est intervenue et les travaux de North (1990), notamment, ont apporté des réponses à ces questions. Comme indiqué ci-dessus, un nouveau consensus a émergé au cours des dernières décennies dans l'économie du développement et de la croissance. Il s'agit d'un consensus plus large que l'ancien, prenant en compte non seulement des facteurs économiques mais aussi des facteurs non économiques et même politiques et institutionnels lors de l'analyse du développement et de la croissance.

Le paradigme de la croissance endogène "octroie une faible attention aux institutions qui accompagnent le processus de croissance. En effet, les institutions n'ont pas fait l'objet d'une modélisation, mais les théoriciens confortent la proposition de la pertinence d'un environnement institutionnel de l'activité économique. En particulier, l'idée que l'effet de l'accumulation des facteurs productifs est porté par un environnement institutionnel implicite".

Ce n'est que dans les années 1990 que la littérature examinant les déterminants de la croissance à long terme a commencé à se concentrer sur les institutions, notamment de meilleures institutions et de meilleures protections des droits de propriété stimulant l'investissement et augmentant l'investissement, favorisant le progrès technologique et donc les revenus. Certains pays ont de bonnes institutions qui encouragent l'investissement dans le capital humain et une technologie efficace, ce qui les rend économiquement prospères. Les institutions ont donc pour mandat de protéger les droits de propriété des investisseurs et d'exercer un certain contrôle sur le pouvoir politique et les élites.

De ce qui précède, le niveau de développement économique d'un pays s'explique presque exclusivement par la qualité de ses institutions. L'économie institutionnelle fournit un cadre théorique et analytique pour étudier le rôle des institutions et de la gouvernance dans l'amélioration des performances économiques.

North (1990) a prouvé que l'augmentation de la croissance économique était due à la réduction des coûts de transaction, ce qui s'explique principalement par des systèmes de droits de propriété plus ou moins efficaces établis par les gouvernements en fonction de leurs propres intérêts. À travers les règles du jeu dans la société qui contraignent tous les acteurs sociaux, y compris l'État, il est souligné que c'est le cadre institutionnel qui façonne les comportements et les attentes et contribue à la croissance. Ces règles du jeu, ce système d'incitations, ce sont les institutions, qu'elles soient formelles ou informelles.

Les institutions entrent dans la catégorie des facteurs qualitatifs de la croissance et du développement. North (1990) affirme que : « *les pays du tiers monde sont pauvres parce que les contraintes institutionnelles qui définissent un ensemble de coûts pesants sur les politiques économiques n'encouragent pas l'activité économique qui n'encouragent pas l'activité productive* ». En effet, depuis les travaux de North (1991), "un environnement institutionnel efficient est celui qui permet les transactions économiques, minimise au maximum les incertitudes et garantit les droits de propriété. Les champs privilégiés d'analyse ont donc été les facteurs institutionnels qui pouvaient avoir une influence sur l'occurrence d'incertitude et incluent" « *la corruption, la violence politique, les nationalisations forcées, le reniement des contrats, l'instabilité du gouvernement, la faiblesse de l'autorité de la loi et l'absence de libertés civiques* »⁵

L'importance de la bonne gouvernance pour de bonnes dépenses publiques Cette politique est urgente car les politiques de dépenses publiques ne peuvent être efficaces sans un soutien institutionnel fort, politiquement et administrativement. Si la qualité du système est faible, l'exécutif aura plus de latitude sur l'allocation des fonds publics. En conséquence, la composition des dépenses publiques devient biaisée vers celles qui offrent le plus grand avantage politique et sont les plus appréciées par les dirigeants.

L'école du « public choice » sous l'influence notamment de Buchanan et Tullock (1962), a développé une analyse tendant à mettre en évidence les effets vicieux de l'intervention de l'Etat, en situant son analyse non pas au niveau des politiques économiques, mais au niveau de la nature des relations entre l'Etat et ses électeurs. Ce courant promeut l'idée que les États agissent d'une manière qui tient compte des intérêts privés des politiciens et des bureaucrates qui composent l'État, sans nécessairement tenir compte de l'intérêt public.

Le système politique doit assurer la répartition avisée des dépenses publiques. En prenant des décisions transparentes et responsables, les pouvoirs publics peuvent mobiliser la population en

⁵ Liste reprise à Poirson, 1998

faveur de programmes publics productifs. Le fait que les citoyens suivent de près l'élaboration et la mise en œuvre des programmes gouvernementaux peut aussi aider à réduire la dilapidation dû à la corruption et à la recherche de rente.

Très souvent, les groupes d'intérêt qui dominent l'activité politique empêchent l'exécution de politiques des dépenses qui seraient efficaces et acceptables pour l'ensemble de la population. Une bonne politique de dépenses publiques nécessite donc une représentation appropriée de tous les intérêts politiques. Cependant, il faut parfois un gouvernement résolu ayant le sens de l'initiative et du consensus pour la mise en œuvre de mesures impopulaires, mais saines.

Des mécanismes de gestion efficaces permettent aux gouvernements de développer efficacement des projets et des programmes. Par exemple, des gouvernements bien organisés et bien réglementés avec des administrateurs compétents à revenu élevé sont plus susceptibles de soutenir de « bonnes » politiques de dépenses que des gouvernements mal organisés et corrompus.

Les pays en développement et en transition ont des problèmes particuliers dans ces domaines. Les premiers devraient utiliser rationnellement des ressources limitées pour atteindre autant d'objectifs publics que possible. La réforme administrative est souvent importante à cet égard. Cette dernière doit non seulement réduire l'importance de l'État, mais aussi le renforcer afin qu'il puisse assumer de nouveaux rôles dans les économies de marché émergentes en créant les institutions politiques, juridiques et administratives dont il a besoin. Enfin, n'oubliez pas l'importance de tirer parti des mécanismes du marché pour une bonne gestion des dépenses. Dans une économie de marché, les institutions publiques comptent souvent sur le secteur privé pour développer et mettre en œuvre des projets et des programmes.

Les autoroutes sont construites par des entreprises privées, et non par le gouvernement ou des entreprises publiques. Encore une fois, nous avons besoin d'institutions qui utilisent le marché à des fins productives plutôt que de créer des distorsions. Par exemple, des systèmes de passation des marchés efficaces contribuent à garantir une fourniture efficace des biens et services publics.

En dehors des raisons ci-dessus citées, les facteurs ci-après (retards internes et externes, niveau de développement) expliquent bien les échecs de la politique des dépenses publiques d'un point de vue lié aux aspects institutionnels :

1.3.1. Retards internes et externes

Un décalage à long terme réduit le multiplicateur budgétaire à court terme. Le décalage interne est le temps qu'il faut pour reconnaître la nécessité de modifier la politique budgétaire et de prendre des mesures budgétaires en conséquence. Les retards de ce type sont déterminés par le processus politique et l'efficacité des contrôles budgétaires.

Le décalage externe fait référence au temps qui doit s'écouler avant qu'une mesure budgétaire n'affecte la demande globale (Blinder et Solow, [1974]). Chaque fois qu'une mesure budgétaire doit être prise, cela peut entraîner de longs retards en interne car son développement, son approbation et sa mise en œuvre peuvent prendre du temps. L'utilisation de mesures plus discrétionnaires peut entraîner des retards internes plus longs.

En général, les mesures de stabilisation automatiques telles que l'impôt progressif sur le revenu et les prestations d'assurance-chômage qui assurent une reprise anticyclique de l'économie sans nécessiter d'action discrétionnaire sont associées à des décalages internes plus courts.

Les décalages externes sont variables, mais tendent à être courts pour les transferts d'entreprises avec des liquidités limitées et des réductions d'impôt sur le revenu^{6,7}. Les retards externes sont plus changeants, mais ont tendance à être plus brefs dans le cas des transferts et des baisses d'impôt sur le revenu visant les personnes qui manquent de liquidités.

1.3.2. Niveau de développement

La plupart des recherches sur l'efficacité de la politique budgétaire se situent dans le contexte des économies avancées. En général, presque tous les arguments ci-dessus devraient s'appliquer aux pays en développement, mais l'activité économique dans ces pays est susceptible d'être affectée par les variations de l'offre, de sorte que les autorités utiliseront la politique budgétaire pour gérer la demande. moins capables de le faire (Agénor, McDermott & Prasad, 1999).

Cependant, il existe des facteurs institutionnels spécifiques aux pays en développement qui affectent la taille du multiplicateur budgétaire. D'une part, les financements nationaux et étrangers et leurs coûts sont souvent des obstacles majeurs à la politique budgétaire.

La plupart des recherches sur l'efficacité de la politique budgétaire se situent dans le contexte des économies avancées. En général, presque tous les arguments ci-dessus devraient s'appliquer aux pays en développement, mais l'activité économique dans ces pays est susceptible d'être affectée par les variations de l'offre, de sorte que les autorités utiliseront la politique budgétaire pour gérer la demande (Agénor, McDermott & Prasad, 1999).

Dans les pays en développement très endettés qui n'ont pas accès (ou sont confrontés à des conditions d'accès défavorables) aux marchés de capitaux internationaux, l'ampleur des déficits budgétaires est souvent déterminée par le financement.

⁶ Exception faite de cette distinction, il n'y a pas lieu de croire que les modifications de la politique budgétaire reflétant les stabilisateurs automatiques et les mesures discrétionnaires n'auront pas le même impact sur la production.

⁷ Certaines mesures budgétaires, par exemple les modifications au régime fiscal qui touchent des groupes d'intérêts influents, l'augmentation des investissements publics qui devraient faire l'objet d'un appel d'offres et l'accroissement des transferts aux paliers de gouvernement inférieurs, sont plus susceptibles de donner lieu à un retard interne.

On en déduit que l'effet d'éviction est fortement accru lorsque le déficit budgétaire augmente et l'incapacité à lever des fonds à des conditions acceptables⁸. D'un autre côté, de nombreux pays en développement ayant une propension marginale à consommer relativement élevée ont tendance à avoir des multiplicateurs importants

Enfin, il faut s'attendre à ce que la politique budgétaire soit plus laborieuse à mettre en œuvre dans les pays en développement, et ce pour plusieurs raisons : mauvaises administration de l'impôt et gestion de dépenses; problèmes de gouvernance; volatilité des sources de recettes qui s'explique, par exemple, par la prépondérance des droits sur les échanges commerciaux; les longs retards qui se répercutent sur la politique budgétaire⁹; un biais plus marqué en faveur du déficit, qui fait écho à certaines des causes qui précèdent et à d'autres facteurs (par exemple l'obligation de renflouer les entreprises publiques déficitaires)¹⁰.

2. Méthodologie

L'utilisation de données non stationnaires peut donner des résultats erronés. Lorsque les données sont non stationnaires, il existe deux façons d'éviter les fausses régressions. La première méthode consiste à différencier d'abord toutes les variables avant de les utiliser pour la modélisation de l'auto-régression vectorielle structurelle (SVAR). Cependant, utiliser seulement les premières différences peut faire disparaître la relation à long terme (Enders, 1995, p.355).

Par conséquent, s'il est constaté que les variables sont co-intégrées ou s'il existe au moins une relation de cointégration entre les variables non stationnaires, la seconde méthode (c'est-à-dire la méthode de cointégration) doit être employée.

2.1. Modèle VECM

L'analyse repose sur l'écriture d'un modèle standard de croissance endogène de Solow (Banque Mondiale, [2002]) brancher notamment la croissance économique aux variables budgétaires. Ce modèle permet d'évaluer l'impact de la composition des dépenses sur la croissance économique des pays à faible revenu incorporant la dimension de la gouvernance dans la gestion budgétaire (Baldacci E. Clements, B. et Gupta, S. [2003]).

⁸ Cet argument a été invoqué dans le cas des pays frappés par la crise asiatique. On a préconisé le rééquilibrage budgétaire au début de la crise principalement en raison de la présence de n'aurait pas le même impact sur la production.

⁸ Certaines mesures budgétaires, par exemple les modifications au régime fiscal qui touchent des groupes d'intérêts influents, l'augmentation des investissements publics qui devraient faire l'objet d'un appel d'offres et l'accroissement des transferts aux paliers de gouvernement inférieurs, sont plus susceptibles de donner lieu à un retard interne.

⁸ Cet argument a été invoqué dans le cas des pays frappés par la crise asiatique. On a préconisé contraintes de financement; on a soutenu que l'effet stimulateur de la politique budgétaire se fait sentir uniquement lorsque les contraintes de financement extérieur sont assouplies ou qu'un financement supplémentaire est offert (Lane et coll., [1999]).

⁹ Étant donné que les stabilisateurs automatiques ont tendance à être moins efficaces dans les pays en développement, les retards internes sont susceptibles d'être plus longs (Tanzi, [1986]).

¹⁰ L'adoption de règles budgétaires ou la mise en place de mécanismes institutionnels (tels que les fonds de stabilisation) dans le but de réduire le biais en faveur du déficit pourrait donc être particulièrement justifiée dans les pays en développement.

Nous pouvons estimer la relation entre la composition des dépenses et la croissance en effectuant une real GDP sur un ensemble de variables explicatives, budgétaires, dont les variables de la gouvernance ainsi que d'autres variables de contrôle. La méthode économique adéquate serait d'évaluer un modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) qui a la propriété de déterminer les relations de long et de court terme entre les variables.

Notre modèle correspond à la spécification suivante : en tenant compte les composantes des dépenses publiques (dépenses publiques de consommation (FCT) des dépenses publiques d'investissement (INVT), toutes choses égales par ailleurs) :

$$\text{LogPIB}_t = \alpha_0 + \alpha_1 \text{Log FCT}_t + \alpha_2 \text{LogINVT}_t + \alpha_3 \text{LogIRP}_t + \alpha_4 \text{TI}_t + \alpha_5 \text{INFL}_t + \varepsilon_t (1)$$

où le PIB est le produit intérieur brut réel ; FCT sont les dépenses publiques de fonctionnement ; INVT sont les dépenses publiques d'investissement ; IRP est un variable captant la gouvernance sur la conjoncture économique, il s'agit de l'indice de risque politique ; TI est le taux d'intérêt ; INFL est le taux d'inflation.

2.2. Données

Les données que nous allons utiliser pour l'estimation du VECM sont annuelles et disponibles de 1980 à 2013. Elles sont tirées de la Direction des statistiques du Haut-Commissariat. Pour ce qui concerne les indicateurs de la gouvernance, les données proviennent de l'International Country Risk Guide (ICRG) et couvrent la période 1984-2013.

Les principaux indicateurs utilisés pour mesurer la qualité des institutions sont les indicateurs composites de gouvernance de la Banque mondiale, les indicateurs du Guide international des risques pays (ICRG), l'indicateur de perception de la corruption (IPC) de Transparency International et les indicateurs de droits et libertés civiles de Freedom House. En ce qui nous concerne, nous utilisons les indices de la politique de risque du Guide international des risques pays (ICRG).

L'évaluation du risque politique d'un pays est basée sur un certain nombre d'indicateurs, notamment : stabilité du gouvernement, conditions socio-économiques, qualité des investissements, conflits internes et externes, corruption, implication militaire et militaire dans la politique, tensions religieuses, état de droit et force et équité judiciaires, responsabilité démocratique, qualités bureaucratiques.

Chacun de ces indicateurs est noté soit de 0 à 12, de 0 à 6 et ou de 0 à 4. La somme de toutes ces notes donne un indice total sur 100 du risque politique.

Globalement, un niveau de classement du risque politique entre 0,0 % à 49,9 % indique un niveau de risque politique très élevé ;

Entre 50 % à 59,9 %, un risque politique élevé ;

Entre 60 % à 69,9 %, un risque politique modéré ;

Entre 70 % à 79,9 %, un risque politique faible ;

Et 80 % à plus un risque politique très faible.

3. Résultats

Notre analyse commencera par la réalisation des tests de stationnarité des différentes variables. Ensuite, nous testerons l'existence des relations de cointégration. Pour terminer, nous effectuerons une analyse impulsionnelle en calculant les fonctions de réponses aux chocs.

3.1. Test de la racine unitaire

L'analyse de la stationnarité est un préalable à satisfaire pour éviter des régressions fallacieuses. Pour cela, nous allons appliquer le test de *Dickey Fuller increased* sur chaque série.

Le test de Dickey Fuller est un test paramétrique permettant de mettre en évidence le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique. Il nous aide à déterminer le degré de stationnarité (ordre d'intégration) des variables. Ce test effectués sur les variables, est représenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°1 : Test de Dickey-Fuller augmenté

	Variables en niveau			Variables stationnaires		
	Test ADF	VCM 5%	Décision	Test ADF	VCM 5%	Décision
Log PIB	-2.0532	-3.5539	NS	-4.5069	-3.5567	I(1)
Log INVt	-3.2488	-3.5433	NS	-9.5166	-3.5482	I(1)
Log FCT	-2.0075	-3.5539	NS	-6.0764	-3.5658	I(1)
TI	-2.6818	-3.5343	NS	-6.1161	-1.9556	I(1)
INFL	-3.3024	0.0857	NS	-10.494	-3.5557	I(1)
Log IRP	-1.3157	-3.5693	NS	-4.8277	-3.6338	I(1)

Source : réalisé par nos soins à l'aide du logiciel Eviews

Les résultats des tests de racine unitaire indiquent que les statistiques du test à niveau de Dickey-Fuller increased nous permettent d'accepter l'hypothèse nulle du non stationnarité du type Différence stochastiques (DS) pour l'ensemble des variables au seuil de 5 %. Ils montrent que pour toutes les variables concernées, les données sont stationnaires en différence première.

3.2. Détermination du nombre de retard

La problématique du lag optimal est importante parce qu'il nous donne la durée moyenne de réaction des variables et s'imposent régulièrement dans toute l'analyse économétrique et tests d'hypothèses. Le calcul des critères d'information pour des retards allant de 1 à 3 (nous n'allons pas plus loin compte tenu du faible nombre d'observations) donne les résultats suivants : Ces critères s'appuient sur l'apport d'information généré par des retards additionnels dans le modèle.

Tableau N°2 : Sélection du nombre de retard

Lag	FPE	AIC	SC	HQ
0	7.28e-08	0.592356	0.880330	0.677983
1	2.41e-10	-5.196980	-3.181234*	-4.597673
2	1.78e-10	-5.950472	-2.206933	-4.837355
3	9.13e-11*	-8.141847*	-2.670535	-6.514939*

Source : réalisé par nos soins à l'aide du logiciel Eviews

Le tableau ci-dessus nous montre que les critères d'informations sont minimisés à troisième décalage. En conséquence, l'analyse sera menée sur un VECM (2).

3.3. Choix du meilleur modèle

Nous rappelons, que sur le long terme, existent entre plusieurs variables deux conditions qui doivent être réunies : les variables non stationnaires qui doivent être intégrées au même ordre et leurs tendances stochastiques qui nécessitent d'être liées.

"En 1991 et 1995, Johansen a proposé une approche multivariée fondée sur la méthode du maximum de vraisemblance. Elle sert à vérifier la cointégration des séries par un test de rang de cointégration". La réalisation du test de cointégration se fera au moyen de deux tests principaux, le test de la trace et celui de la valeur propre maximale. Ces derniers ont pour but de déterminer le nombre de relations de cointégration entre les variables du modèle.

"Dans les estimations, la détermination du nombre de relations de cointégrations est nécessaire pour identifier la forme du modèle à correction d'erreur à utiliser. La littérature propose en effet cinq types de relations ou modèles de cointégration dont :

- La relation de cointégration sans tendance et sans constante (modèle 1) ;
- La relation de cointégration sans tendance et avec constante (modèle 2) ;
- La relation (linéaire) sans tendance et avec constante (modèle 3) ;
- La relation (linéaire) avec tendance et constante (modèle 4) ;

- La relation (quadratique) avec tendance et constante (modèle 5)'' ;

Le tableau suivant présente les résultats du test sur le meilleur modèle retenu.

Tableau N°3 : Test de cointégration de Johansen.

Hypothesized No. of this(s)	Eigenvalue	Trace Statistic (Note1)	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.927991	208.3541	103.8472	0.0000
At most 1 *	0.901681	137.3185	76.97276	0.0000
At most 2 *	0.663698	74.69066	54.07903	0.0003
At most 3 *	0.575340	45.26743	35.19274	0.0030
At most 4 *	0.390008	22.14280	20.26183	0.0272
At most 5	0.278045	8.796426	9.164545	0.0587

Source : réalisé par nos soins à l'aide du logiciel Eviews

D'après les résultats des tests de la trace conclue qu'il y a au moins une relation de cointégration.

3.4. Estimation du modèle

L'utilisation du modèle à correction d'erreur montre la relation commune de cointégration (la tendance commune) pour en déduire les interactions entre les variables. Il permet de modéliser conjointement les dynamiques de court terme (représentées par les variables en différence première) et de long terme (représentées par les variables en niveau).

Tableau N°4 : Estimation du vecteur de cointégration

The coefficients of the long-term relationship						
Log PIB (-1)	Log INVT (-1)	Log FCT (-1)	Log IRP (-1)	INFL(1)	TI (-1)	C
	-0.70546	0.39923	-0.20912	0.10201	0.10865	
1.0000						-14.9866
The coefficients of error correction mechanism						
-0.271181	-0.223505	0.018181	-0.044293	-1.130606	0.157145	
[-5.61275]	[-1.31559]	[0.05146]	[-0.26691]	[-0.24476]	[0.11018]	

Source : réalisé par nos soins à l'aide du logiciel Eviews

La normalisation par rapport à la LPIBR variable permet de réécrire l'équation de long terme sous la forme suivante :

$$\text{LogPIB} = 14.986 + 0.705 \text{ logINVT} - 0.399 \text{ LogFCT} + 0.209 \text{ LogIRP} - 0.088 \text{ INFL} - 0.099\text{TI} \quad (2)$$

L'analyse des résultats obtenus, nous montre que le terme à correction d'erreurs associées à la force de rappel du modèle (-0.2711) est négatif et inférieurs à l'unité. Il existe donc un rattrapage vers la valeur d'équilibre, c'est-à-dire un mécanisme à correction d'erreur : sur le long terme, les déséquilibres entre les variables se compensent de sorte que les séries ont des évolutions similaires. Nous pouvons à cet effet valider l'hypothèse de représentation sous forme de cartographie des variables du modèle et interpréter sans souci, la relation de long terme.

D'après les signes des coefficients de l'équation de long terme en trouve que :

Les dépenses d'investissement public ont un impact positif à long terme sur la croissance : En effet, l'impact s'est révélé positif et significatif à long terme. Ce résultat corrobore avec la thèse keynésienne, qui montre l'importance de la politique budgétaire. Les dépenses publiques sont considérées comme moteurs de la croissance.

Les dépenses du fonctionnement exercent des répercussions négatives, à long terme, sur la croissance de l'économie marocaine.

L'élasticité de long terme du produit intérieur brut par rapport à *l'indice de gouvernance l'IRP* est égale à 0,209, c'est-à-dire que si la gouvernance au Maroc augmente d'une unité, le PIB réel connaîtra une augmentation de 0 209. Voilà pourquoi l'implication majeure d'investir dans les pratiques de la bonne gouvernance (l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques, des institutions de droits de propriété privée et particulièrement des institutions de régulation, le renforcement des capacités du personnel de l'administration publique ainsi que la modernisation de son outil de travail, la lutte contre la corruption, la limitation des comportements de capture de rente des décideurs politiques) est propice à la soutenabilité de la croissance économique dans le pays. Nos résultats, à l'instar de la quasi-totalité des études empiriques montrent le rôle de cette variable dans la croissance économique.

L'élasticité de long terme du produit intérieur brut par rapport au *taux d'intérêt* est - 0,099, ceci signifie qu'à long terme, si le taux d'intérêt augmente de 10 %, alors le PIB diminue de 0,9%.

La croissance économique dépend négativement du taux d'inflation. "Le taux d'inflation au Maroc entretient des relations ambivalentes avec le taux de croissance. En effet, la part non négligeable de la production agricole dans la composition de l'offre globale dans l'économie marocaine et l'impact déflationniste sur les biens alimentaires suite à une bonne campagne agricole, justifient l'hypothèse de l'existence d'une relation inverse entre l'offre globale et l'inflation".

Conclusion

Dans ce travail, nous avons apporté un éclairage, aussi bien théorique qu'empirique, du lien existant entre les dépenses publiques et la croissance économique dans les pays à faible revenu comme c'est le cas du Maroc.

"En effet, les dépenses publiques sont, dans un certain nombre de cas indispensables, notamment en ce qui concerne le financement des activités régaliennes des Etats, mais elles peuvent également se révéler d'une utilité contestable.

Un tel constat pose deux problèmes :

- Celui du seuil au-delà duquel les dépenses publiques des administrations deviennent nuisibles à la croissance économique;
- Celui de la destination effective des engagements de dépenses effectués.

Ces préoccupations telles que présentées dans la littérature empirique expliquent ; pour une large part, la nécessité d'une gestion saine et transparente (bonne gouvernance) des finances publiques par les représentants des pouvoirs publics. Ainsi, il sera plus pratique de déterminer le montant minimal de dépenses publiques de consommation et d'investissement nécessaire au soutien de son activité économique à court terme et à la sauvegarde et l'accroissement de son potentiel de croissance à long terme".

La question, relative à la qualité des dépenses publiques dans un contexte de raréfaction des sources de financement des dépenses, a le mérite d'être mis en exergue. En effet, "si la dépense publique est indispensable dès lors que le fonctionnement des marchés privés ne permet pas d'atteindre l'objectif social collectif, notamment du fait de ce qu'il est convenu d'appeler «les défaillances du marché », il n'en demeure pas moins indispensable de veiller à son utilisation effective dans les secteurs prioritaires pour la croissance à long terme et le développement, que sont l'éducation, la santé, les infrastructures de transport, et de manière générale, les dépenses sociales.

Dans le prolongement des réflexions relatives aux facteurs de la croissance au sein des économies, il convient de s'interroger sur le rôle des dépenses publiques dans la réalisation de la croissance des économies. Les dépenses publiques sont traditionnellement considérées comme un facteur de stimulation de la croissance économique. En effet, conformément à la logique keynésienne, les dépenses publiques peuvent exercer une influence contracyclique significative sur les variables fondamentales des économies, notamment sur la consommation et l'investissement".

L'objet de ce travail était d'évaluer l'efficacité de la politique budgétaire relative en utilisant le modèle à correction d'erreur suivant l'approche de Johansen. L'analyse des élasticités de long terme montre que les effets des politiques budgétaires influencent la croissance économique. Les mesures

sur la gouvernance et réformes que le gouvernement marocain a appliquées, qu'il s'agisse de politique monétaire ou budgétaire, ont contribué à faire bouger la croissance.

La politique budgétaire, appréhendée par les dépenses, est efficace sur le long terme. Il a été constaté que la composante gouvernance reste une meilleure option dans laquelle le Maroc devra s'investir du fait que cette dernière procure des bénéfices à long terme à des faibles coûts face à son hygiène personnelle, le potentiel productif.

Globalement, la bonne gouvernance améliore l'efficacité de la politique budgétaire et exerce un effet positif et significatif sur l'activité économique au Maroc

BIBLIOGRAPHIE

AGHION P (2007), "Croissance et Finance", Revue de l'OFCE, n°102.

ALESINA, A., & PEROTTI, R. (1997). Fiscal adjustments in OECD countries: composition and macroeconomic effects. *International Monetary Fund Staff Papers*, 44(2), 210-248.

BALDACCI, E., CANGIANO, M., MAHFOUZ, S., & SCHIMMELPFENNIG, A. (2001). *The effectiveness of fiscal policy in stimulating economic activity: an empirical investigation*. Paper presented at the Second Annual Research Conference organised by the International Monetary Fund. Retrieved from <http://www.imf.org/external/pubs/ft/staffp/2001/00-00/pdf/mcebsmas.pdf>

BALDACCI, E., CLEMENTS, B. & GUPTA S. (2003), Utiliser la politique budgétaire pour stimuler la croissance, Finance et Développement, FMI, pp. 28-31. Retrieved from <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/12/pdf/baldacci.pdf>

BARRO, R. (1989). The ricardian approach to budget deficits. *Journal of Economic Perspectives*, 3(2): 37-54.

BARRO, R.J. (1990), Government spending in a Simple Model of Endogenous Growth, *Journal of Political Economy*, Vol. 98. <https://doi.org/10.3386/w258>

BARRO, R. J. (1996). Determinants of economic growth: A cross country empirical study. NBER.

BIAU O. ET GERARD, E. (2004). Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR Structurel. Afse, septembre. <https://doi.org/10.3917/reco.563.0755>

BRAUN, M. (1988). « Measuring tax revenue stability with implications for stabilization policy: A note, *National Tax Journal*, Vol. 41, No. 4, pp. 595-598.

DE VALERIN, P.G. (2010). L'analyse de l'évolution de la situation internationale. *Revue Al Maliya*, 48.

DRAKOS, K. (2001). Testing the ricardian equivalence theorem : time series evidence from Greece. *Journal of Economic Development*, 26(1): 1-12.

DUNGEY, M., & FRY, R. (2007). The identification of fiscal and monetary policy in a structural VAR. *Working Paper*, No. 29-2007, CAMA.

EL KADMIRI, M. (1995). La classification des dépenses publiques au Maroc à travers la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature budgétaire. *Revue Juridique Politique et Economique du Maroc*, 28:163-206.

FAVERO, C. (2001). *Applied macroeconometrics*. Oxford: Oxford University Press.

- GHASSAN, H.** (2002). Test de l'équivalence ricardienne par la modélisation SVAR. <http://catt.univ-pau.fr>.
- HCP** (2009a). Comptes nationaux-base 1998 : principaux aspects conceptuels et définitions.
- HCP** (2013). Annuaire statistique. Direction de la Statistique, Maroc
- HECKMAN, J., LOCHNER L., and TABER C.** (1998). Tax policy and human capital formation. *American Economic Review* 88, 293–297.
- HEMING, R., KELL, M., MAHFOUZ, S.,** (2002) «The effectiveness of fiscal policy in simulating of economic activity: a review of literature», in IMF working paper, n° WP/02/208.
- HEPPKE-FALK, K. H., TENHOFEN, J., & WOLFF, G. B.** (2006). The macroeconomic effects of exogenous fiscal policy shocks in Germany: a disaggregated SVAR analysis. *Discussion Paper*, No. 41/2006, Deutsche Bundesbank, Research Centre
- HONGTHONG, A.** (2003). *The analysis of the composition of public expenditure and the economic growth*. Unpublished master's thesis, Ramkhamhaeng University, Bangkok, Thailand.
- ISLAM, N.** (1995). Growth empirics: A panel data approach. *Quarterly Journal of Economics* 110 (4), 1127–70.
- JUSELIUS, K.** (2006). *The cointegrated VAR model*. New York: Oxford University Press
- KARIM, M.** (2010). *Viabilité des finances publiques marocaines*. L'Harmattan.
- KARIM, M.** (2001). *Impact économique des corrections budgétaires : Analyse en équilibre général appliquée au Maroc*. Thèse de doctorat, Université Mohamed V-Agdal.
- KEYNES, J. M.** (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduction française de LARGENTAYE J., Payot, (1982), disponible sur www.uqac.ca
- KEYNES, J.M** (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. Macmillan, London.
- LANDAIS, B.** (1998). *Leçons de politique budgétaire*. Bruxelles.
- LANKAOUI, L. et SAIDI, Y.** (2010). Politique budgétaire, libéralisation financière et dynamique économique au Maroc; une approche VAR structurel. *Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD)*, (90-91):57–72.
- MAGAZZINO, C.** (2014), Government size and economic growth in Italy: an empirical analysis based on new data (1861-2008), *International Journal of Empirical Finance*, 3, 2, 38-54
- MANKIW, N. G., D. ROMER, AND D. N. WEIL** (1992). Contribution to the empirics of economic growth. *Quarterly Journal of Economics* 107 (2), 407–437.

- MILLS, P. et QUINET, A.** (1992). Dépenses publiques et croissance. *Revue Française d'Economie*, 7(3): 29–60.
- MORAL-BENITO, E.** (2011). Determinants of economic growth: A bayesian panel data approach. *Review of Economics and Statistics*.
- MUSGRAVE, R.** (1959). *The theory of public finance*. McGraw-hill, New York.
- SAGOU, M.** (2006). Les politiques macro-économiques : Les politiques budgétaires et monétaires du Maroc depuis cinquante ans et perspectives pour les vingt prochaines années. *Document de travail*.
- SOLOW, R.** (1956). A contribution to the theory of economic growth. *Quarterly Journal of Economics* LXX, 65–94.
- WILLIAMS W., ANDERSON M., DAVID O et LAMB K.,** (1973) “*The stability, growth and stabilizing influence of state taxes*”, *National Tax Journal*, Vol. 26, No. 2, pp. 267-274.
- WOODFORD, M.,** (2010) “Simple Analytics of the Government Expenditure Multiplier”, NBER Working Papers no.15714, National Bureau of Economic Research.
- WRIGHT, A. L.,** (1956) “The genesis of the multiplier theory”, *Oxford Economic Papers*, 8(2), 181-193.
- ZANDI, M. M.,** (2008) “Assessing the Macro Economic Impact of Fiscal Stimulus”, *Moody's Economy.com*.
- ZELMER, J.,** (2001) “Linear Public Goods Experiments: A Meta-Analysis”, QSEP Research Reports no. 361, Quantitative Studies in Economics and Population, McMaster University, Canada.
- ZHANG, H., FU, X., CAI, L. A., LU, L.,** (2014) “Destination image and tourist loyalty: A meta-analysis”, *Tourism Management*, 40, 213-223.